

AVIS PUBLIC

À tous les contribuables de la Municipalité de Lac-Édouard

<u>Avis public</u> est par les présentes donné par le soussigné, Pierre Arseneault, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Lac-Édouard, qu'il y aura **une séance** spéciale du conseil municipal, le jeudi 18 décembre 2025 et ce, à compter de 18 h pour l'adoption du budget 2026 et du programme triennal d'immobilisations 2026-2028.

Les délibérations du conseil et la période de questions de cette séance porteront exclusivement sur le budget 2026 et sur le programme triennal d'immobilisations 2026-2028.

Donné à Lac-Édouard, ce 12e jour du mois de novembre 2025.

Pierre Arseneault, directeur général et greffier-trésorier

1000

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Pierre Arseneault, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-haut en affichant copies aux endroits désignés par le règlement 176-2021, et ce, le 12 novembre 2025.

EN FOI DE QUOI, je signe ce certificat ce 12e jour de novembre 2025.

Pierre Arseneault, directeur général et greffier-trésorier